



Compte-Rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale De la Somme du 27/06/2024



La CGT Finances a lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le président du Conseil Départemental de l'Action Sociale,

A quelques jours d'un scrutin majeur pour la gouvernance de la France, la CGT Finances aurait pu s'abstenir de participer à cette instance tant l'avenir est incertain. Pourtant, nous avons choisi de siéger pour défendre l'action sociale et dire notre inquiétude quant à son avenir !

L'extrême droite a atteint un niveau record lors des élections européennes du 9 juin dernier. Cette tendance est à l'œuvre dans toute l'Europe mais la France est le pays dans lequel les listes d'extrême droite font le score le plus élevé et progressent le plus.

C'est avec une énorme colère que la CGT Finances accueille ces résultats alors qu'elle alerte, en vain, depuis des années. Emmanuel Macron en porte la première responsabilité.

Il n'a cessé de banaliser le Rassemblement National, en reprenant ses thèses, et mène avec le patronat une politique sociale violente qui accrédite l'idée que la seule alternative serait l'extrême droite. En décidant d'organiser des élections législatives en trois semaines à la veille des Jeux Olympiques et après les premiers départs en vacances, le président de la République joue, encore une fois, avec le feu, en faisant primer de petits calculs politiques.

Le niveau de vie se dégrade et il est de plus en plus difficile de boucler les fins de mois.

L'inflation a été amplifiée par la spéculation sur les produits énergétiques et les denrées alimentaires et beaucoup d'entreprises ont augmenté leurs prix sans augmenter les salaires.

Le Gouvernement répond à cette situation en brutalisant de nouveau les salariés :

- nouvelle réduction des droits à l'assurance chômage,
- coupes budgétaires massives dans les services publics,
- passage en force sur les accords de libre-échange, etc.

L'environnement est lui aussi sacrifié puisque les normes de protection de la santé et de la nature sont attaquées comme les normes sociales.

Cette politique n'est pas un échec, c'est un choix !

Pendant que la majorité de la population voit sa situation se dégrader, les plus puissants en profitent comme jamais. En 20 ans, les dividendes ont été multipliés par 4,5 ! C'est là que l'on retrouve la dégradation de nos conditions de vie, de notre système de santé, de l'école publique, du financement de nos retraites...

Il faut que ça s'arrête !

Nous ne le laisserons pas faire. Ni recul social, ni banalisation du racisme et de la xénophobie. La CGT Finances le clame haut et fort : une autre voie est possible !

Depuis les élections européennes une vague populaire s'est levée : nous avons été des centaines de milliers à participer aux manifestations unitaires et populaires !

Le Nouveau Front Populaire doit répondre aux exigences sociales, comme en 1936 lorsque les salariés avec la CGT ont gagné les congés payés !

Rien ne nous sera donné : alertons nos familles, nos amis et nos collègues de travail du danger de l'extrême droite.

Le 30 juin et le 7 juillet, nous pouvons mettre enfin à l'ordre du jour des avancées sociales. Pas une voix ne doit manquer !

La CGT appelle à s'organiser partout pour convaincre ses collègues, se réunir et participer aux mobilisations populaires pour nos droits et nos salaires. Partout, mobilisons-nous et votons pour :

- Indexer tous les salaires sur l'inflation
- Augmenter le Smic à 1600 € net (soit 2000 € brut), tous les salaires et les pensions de retraite
- Gagner l'annulation de la retraite à 64 ans et le retour à 60 ans
- Des services publics partout pour toutes et tous et des moyens pour l'école et l'accès à la santé
- Réindustrialiser le pays et répondre aux enjeux climatiques
- Prendre en compte enfin la parole des salarié·es

Au-delà de ce contexte national particulièrement inquiétant, la CGT Finances n'oublie pas l'importance des récentes décisions qui conduisent à la casse de l'action sociale avec des réformes, toujours des réformes mais sans le budget approprié !

La CGT Finances sera également vigilante quant au choix de la mutuelle de référencement : en effet, il a été constaté qu'au ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, ce n'est pas l'opérateur historique, la MGEN qui a été choisie mais l'organisme ATALAN, organisme d'assurance créé en 2016, novice sur le marché des assurances et ne proposant qu'une offre numérique pour minimiser les frais de gestion sans tenir compte des réponses aux besoins des adhérents. Face à ce choix, certaines OS signataires de l'accord ont décidé de le dénoncer.

Après le déploiement d'une nouvelle organisation régionale, la CGT Finances dénonce la création d'une nouvelle structure supplémentaire : la fédération Action Sociale Finances née lors d'une assemblée générale le 23 mai dernier et appelle plutôt à un renforcement du budget de l'action sociale!

Depuis le début de cette année, l'organisation des actions locales est obstruée par l'application de marchés publics régionaux qui sont la source de débats nourris au sein des groupes de travail ! La CGT Finances dénonce un manque de logique budgétaire où les prix pratiqués par les titulaires de marchés sont plus coûteux que si l'on appliquait les prix de la libre concurrence ! Un comble pour notre ministère !

Monsieur le Président, comme vous le savez, en application de l'article 13 de l'arrêté du 15 janvier 2022 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'action sociale, l'instance que vous présidez organise et anime l'ensemble de l'action sociale dans le département, elle peut formuler des propositions tendant à un meilleur fonctionnement de l'action sociale, propositions qui sont soumises à l'examen du conseil national.

Aussi, la CGT Finances suggère, en application de cette disposition, que cette instance soumette au Conseil National de l'action sociale les propositions suivantes :

- la remise en cause par tout moyen de droit de ces marchés publics régionaux pour l'avenir
- une hausse des crédits d'actions locales qui tienne compte des prix pratiqués par ces marchés publics.

Comme affirmée par la note relative aux orientations pour l'action sociale ministérielle en 2024, la restauration doit rester une thématique de travail prioritaire.

La CGT Finances tient à rappeler, comme elle le fait à chaque instance depuis des mois, l'insuffisance de la valeur faciale du ticket restaurant.

Elle souligne aussi le besoin d'assistance et de soutien technique de l'Association des Personnels des Services Financiers d'Amiens dans le nécessaire renouvellement du prestataire du restaurant de Rollin malgré l'engagement sans faille de l'ensemble du conseil d'administration : le contrat prend fin en juillet 2024 et il a été décidé de le renouveler pour un an, faute d'avoir les ressources techniques suffisantes pour élaborer les appels d'offres dans les temps.

Pour finir comme elle avait commencé cette déclaration, la CGT Finances, en accord avec les valeurs et revendications qu'elle porte, appelle l'ensemble de ses collègues à empêcher l'extrême droite d'arriver au pouvoir et construire un Front Populaire lors des prochaines élections législatives !

Ce CDAS avait pour ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 11 avril 2024 (pour avis) ;
2. Compte-rendu d'activité 2023 de la délégation d'action sociale de la Somme (pour information) ;
3. Point sur le CAL (KADODRIVE 2023, projets 2024, Noël 2024) (pour avis) ;
4. Projets 2025 (pour avis) ;
5. Compte-rendu d'activité 2023 de l'assistant de service social (pour information) ;
6. Questions diverses.

Réponse à la déclaration liminaire :

Sur les marchés régionaux, le Président du CDAS a rappelé que des réponses avaient été apportées aux interrogations des organisations syndicales et précisé qu'il ne bénéficiait pas des prérogatives nécessaires pour déroger à ces marchés.

Concernant les propositions de la CGT Finances pour un meilleur fonctionnement du CDAS (remise en cause par tout moyen de droit des marchés publics et hausse des crédits d'actions locales) , le Président a précisé que ces demandes seraient portées au procès-verbal de séance et, par conséquent, transmises au secrétariat général.

Concernant la mutuelle de référencement, le Président du CDAS ne dispose pas d'informations supplémentaires. La réforme devrait s'appliquer au 1^{er} janvier 2026. La MGEFI participe à l'appel d'offres.

Concernant le soutien technique à l'APSFA (restaurant de Rollin), le Président a indiqué que ce soutien était acquis à l'association.

Approbation du procès-verbal de séance du 11 avril 2024 (Pour avis)

Approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu d'activités 2023 de la délégation de l'action sociale de la Somme. (Pour information)

Le compte-rendu contient une présentation :

- de l'équipe de la délégation (retrouvez cette présentation dans le livret d'accueil de la délégation)
- de l'implantation des services
- des effectifs concernés (enfants, actifs, retraités)
- du budget 2023 (cf [notre compte-rendu du CDAS du 7 décembre 2023](#))
- de la restauration (collective, tickets restaurants, coin repas)

La **CGT Finances** a demandé un point de situation sur l'offre de logement dans la Somme (et notamment à Amiens).

Le délégué a précisé

- qu'il avait une fonction de délégué expert sur le sujet au niveau régional
- que des groupes de travail devaient se mettre en place avec notamment une étude de besoin pour la Somme. Néanmoins, le délégué a indiqué qu'il n'était pas question pour l'instant que l'ALPAF aient des logements à Amiens. Il a rappelé l'existence du parc de la Préfecture et de celui de la Douane.

Le Président a souligné la nécessité de connaître la vacance des logements de la Douane selon une fréquence à déterminer et en tout cas au moment des mouvements de mutation.

Ce renseignement pourra être communiqué dans un courriel d'informations diffusé semestriellement (et notamment en septembre).

La **CGT Finances** invite les collègues à se rapprocher du délégué départementale de l'action sociale pour toutes questions relatives au logement.

La **CGT Finances** a demandé un compte-rendu de la mise en place de la régionalisation : il importe en effet, pour la CGT Finances, de s'assurer que les missions d'expertises n'entravent pas l'action du délégué de proximité.

Enfin, la **CGT Finances** a souligné la qualité du travail mené. Le Président a d'ailleurs noté le caractère plus fourni dudit rapport en comparaison avec les années précédentes.

La **CGT Finances** a tenu à rappeler les conditions de prises de fonctions du nouveau délégué et lui a demandé si un tuilage de fonctions avait effectivement eu lieu avec sa prédécesseure. Ce tuilage avait notamment fait partie des points et des inquiétudes des organisations syndicales.

En réponse, le délégué a souligné qu'il n'avait eu aucun tuilage hormis un groupe de travail avec les organisations syndicales.

La **CGT Finances** souligne d'autant plus la qualité du travail mené en l'absence de tuilage. Les autres organisations syndicales et le Président du CDAS se sont joints à nos remerciements.

Point sur le CAL (KADODRIVE 2023, projets 2024, Noël 2024) (pour avis) ;

La **CGT Finances** a émis un avis favorable aux actions 2024.

Elle, a, avec les autres organisations syndicales, souligné l'insuffisance du budget au regard des actions envisagées et demandé un abondement budgétaire de 4 000 €.
Cette insuffisance est le fruit des augmentations tarifaires liés à l'application de marchés publics régionaux.

Projets 2025 (pour avis) ;

Des actions seront reconduites :

- Galette des rois des retraités
- Concours de dessin de Pâques

Différents projets ont été évoqués :

- Visite du familistère et du château de Guise ;
- Grandes Eaux Nocturnes au Château de Versailles
- Journée Pétanque (à l'image de ce qui se fait dans l'Aisne)
- Visite de Nausica à Boulogne
- Visite de la Mine de Lewarde

La **CGT Finances** est à votre disposition pour relayer vos idées ! N'hésitez pas à nous contacter !

Compte-rendu d'activité 2023 de l'assistant de service social (pour information) ;

L'assistant de service social est intervenu au bénéfice de 5,33 % des agents, actifs et pensionnés confondus.

A la DGFIP, les problèmes de budget, puis de santé, liés à une situation de travail dégradée sont les motifs de prise en charge. 86% des personnels reçus sont de cette direction, 10 % des bénéficiaires sont de la DGDDI.

L'assistant de service social a tenu à souligner la complexité accrue des situations rencontrées.

La **CGT Finances** rappelle que l'assistant de service social a vocation à accompagner les agents du Ministère, actifs et retraités, qui rencontrent des difficultés en vue de leur faciliter leur vie personnelle

(famille, budget, santé,...). Il peut également intervenir pour améliorer les conditions de vie au travail. C'est aussi un acteur important dans la prévention des risques psycho-sociaux sur les plans individuel et collectif. Les interventions sont menées en toute neutralité, dans le respect de l'individu et du secret professionnel. Il assure des permanences sur les sites du Ministère, mais il peut aussi venir à la rencontre des agents sur RDV sur leur lieu de travail ou à leur domicile.

La **CGT Finances** a constaté que, contrairement à l'année précédente les motifs de refus d'aides financières figuraient dans le rapport.

Questions diverses

Questions diverses abordées à l'initiative de l'administration :

A partir du mois de septembre prochain, un appel à projet concernant le Fonds d'initiatives locales sera lancé. Des groupes de travail seront mis en place. Il importe que les projets soient déposés pour le mois de février 2025.

Autres questions diverses :

Solidaires Finances a souhaité rappeler que les chartes de télétravail appliquées dans les services relatives au jour de présence obligatoire n'étaient pas opposables aux représentants du personnel qui participent, ces jours-là aux instances.

Le Président a indiqué qu'un rappel au service concerné serait fait dans ce sens.